



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



EDITO

« 2020, UNE ANNÉE DÉCIDÉMENT PAS COMME LES AUTRES »

L'année 2020 aura commencé de la plus particulière des façons. Elle devait être pour nous une année de poursuite du travail de recomposition de la représentation nationales de l'ESS que nous avons entamé depuis 2018, mais tout a été bousculé.

Personne n'aurait pu imaginer vivre une année qui marquera le XXIème siècle par la vitesse et la violence avec laquelle la pandémie, devenue crise économique et sociale, a interrogé en profondeur notre modèle de développement et nos modes de vie. En ce sens, la crise protéiforme qui a frappé le monde est bien en réalité systémique. Elle est venue interroger le vivre ensemble, notre système de santé, notre autonomie de production de nos biens essentiels (santé, alimentaire...), la capacité de résilience de nos entreprises, mais aussi nos fondements démocratiques et nos libertés publiques.

Face à ce contexte exceptionnel, ESS France a mobilisé toutes ses forces aux côtés des entreprises et organisations impactées par les fermetures administratives et le ralentissement des activités. Si les entreprises de l'ESS sont des entreprises comme les autres, elles ont également des spécificités qui sont encore peu ou mal connues par les pouvoirs publics, en dépit de la loi de 2014. Il a ainsi fallu déployer une vigilance permanente pour que les entreprises puissent accéder aux dispositifs de droit communs, et parfois bénéficier d'aides spécifiques qui viennent conforter leurs particularités.

L'ESS a également été au front dans la crise sanitaire, en première ligne pour apporter des réponses aux besoins essentiels de nos concitoyens, que ce soit par sa forte implantation dans les activités liées à la santé, au sanitaire et à l'accompagnement des personnes âgées, ou dans des secteurs comme l'alimentaire via l'agriculture et la distribution, et même la banque et l'assurance qui ont su



déployer leur professionnalisme et leurs dispositifs de solidarité.

C'est l'ESS dans son ensemble qui a été mobilisée, par un engagement exceptionnel allant bien au-delà de ses activités traditionnelles.

L'année 2020 aura aussi été exceptionnelle pour la représentation nationale de l'ESS et les changements inhérents à ESS France, à ses statuts et à son organisation. Lors de son Assemblée Générale, les 18 Chambres Régionales de l'ESS sont ainsi devenues membres à part entière d'ESS France après un processus de fusion ayant duré près de deux ans, entraînant la reprise des activités par ESS France du Conseil National des CRESS et de ses salariés. La loi du 31 juillet 2014 a été modifiée en ce sens par la loi ASAP adoptée en décembre 2020 et modifiant ainsi les attributions d'ESS France.

Il faut souligner combien, dans cette période difficile et troublée, la coopération avec les pouvoirs publics, au premiers rang desquels nos interlocuteurs gouvernementaux Christophe Itier puis Olivia Grégoire, a été essentielle et fructueuse.

2020 aura été une secousse. C'est pourquoi nous ne pouvons en rester là.

Nous continuerons de défendre la nécessité que les orientations des plans de relance, tant en France qu'au niveau européen, doivent donner une place essentielle à l'ESS, qui porte en elle une aspiration et des solutions pour construire un monde meilleur. A ce titre, nous portons la responsabilité de préciser collectivement notre vision du monde, et de faire mouvement ensemble pour faire de l'ESS la norme souhaitable de l'économie de demain. C'est ce que nous avons défini comme objectif en engageant fin 2020 le projet de « République de l'ESS » : définir notre identité collective et affirmer fièrement notre capacité à dessiner l'avenir.

SOMMAIRE

ESS FRANCE – CARTE D'IDENTITÉ

P.4

8 AXES STRATÉGIQUES

P.9

NOS PARTENAIRES

P.34

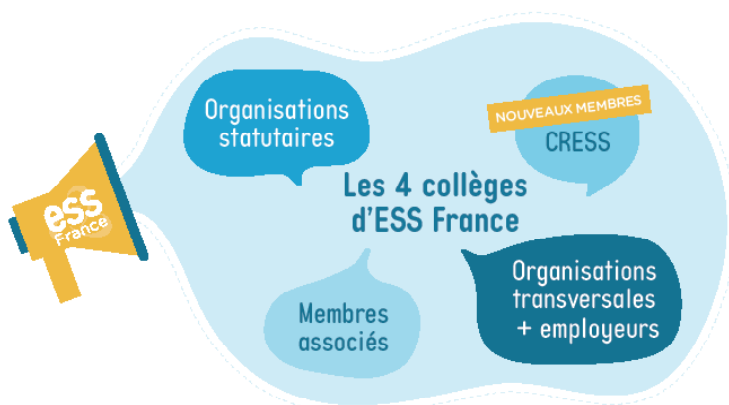
CARTE D'IDENTITÉ D'ESS FRANCE

ESS FRANCE, TÊTE DE RÉSEAU DE L'ESS

Toutes les structures de l'ESS représentées



LES 4 COLLÈGES



Reconnue par la loi du 31 juillet 2014 (loi Hamon)

Coordonne et anime les Chambres Régionales de l'ESS

UNE PLACE PLUS GRANDE AUX TERRITOIRES



Nouveau collège dédié aux CRESS

Création d'un Comité des régions rassemblant l'ensemble des CRESS

UNE ATTENTION À LA DÉMOCRATIE ET AU RENOUVELLEMENT

Parité dans les instances

Mandats de 4 ans

Renouvellement par moitié tous les deux ans



Engagée pour les ODD



contact@ess-france.org
www.ess-france.org



ESS FRANCE, LA CHAMBRE FRANÇAISE DE L'ESS

ESS France est l'organisation qui porte la voix de l'ESS. Elle fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ainsi que les Chambres Régionales de l'ESS, et toute autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités.

Si elle existe depuis plus d'une vingtaine d'année, ESS France est reconnue comme structure représentative de l'ESS depuis la Loi de 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire.

ESS France représente et promeut l'ESS et ses modèles auprès des pouvoirs publics et du grand public. Afin de soutenir la création, la consolidation et le développement des structures de l'ESS, ESS France travaille en coopération avec ses membres et ses partenaires à la mise en œuvre d'outils adaptés à leurs spécificités ou à leur bonne prise en compte par les dispositifs de droit commun.

Incarnation d'ESS France en région, le réseau des Chambres Régionales de l'ESS assure ces missions sur les territoires.



RECONNAISSANCE PAR L'ARTICLE 5 DE LA LOI DU 31 JUILLET 2014

[Modifié par la loi ASAP du 8 décembre 2020]

« ESS France assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale et solidaire.

ESS France assure à cet effet, au bénéfice des entreprises du secteur, la représentation auprès des pouvoirs publics nationaux des intérêts de l'économie sociale et solidaire, sans préjudice des missions de représentation des organisations professionnelles ou interprofessionnelles du secteur.

ESS France soutient, anime et coordonne le réseau des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire et consolide, au niveau national, les données économiques et sociales et les données qualitatives recueillies par celles-ci.

L'Etat conclut une convention d'agrément avec ESS France.

ESS France est constituée en association jouissant de plein droit de la capacité juridique des associations reconnues d'utilité publique. Cette association est constituée par les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'économie sociale et solidaire, y compris les sociétés commerciales mentionnées au 2° du II de l'article 1er, et par les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire. »



Les CRESS rejoignent ESS France

ESS FRANCE EN 2020

LES CHIFFRES MARQUANTS

ESS France est une association qui accorde un soin particulier à sa vie démocratique. Elle réunit ses instances tous les mois, et associe autant les élus que les opérationnels pour construire l'ESS comme un mouvement collectif.

L'intégration des CRESS et les changements statutaires ont entraîné un nouveau fonctionnement interne au sein d'ESS France.

18 NOUVEAUX ADHÉRENTS 2020

▼
17 CRESS
Chambres
Régionales de
l'ESS

▼
l'ADOM
Association des
Directeurs des
Organismes de
Mutualité

ESS FRANCE EN CHIFFRES

9
SALARIÉS

33
MEMBRES

1.2M€
DE BUDGET ANNUEL

▼
8
axes
stratégiques
opérationnels

▼
11
partenaires

LES ADHÉRENTS D'ESS FRANCE





UNE NOUVELLE GOUVERNANCE, JÉRÔME SADDIER RECONDUIT À LA PRÉSIDENTENCE

L'Assemblée Générale d'ESS France s'est tenue le 25 juin 2020 en format dématérialisé. Elle a validé les changements statutaires proposés dans le cadre de l'intégration des CRESS.

BUREAU

L'Assemblée Générale d'ESS France est dorénavant structurée en 4 grands collèges :

- le collège 1 des organisations statutaires,
- le collège 2 des CRESS,
- le collège 3 des organisations transversales,
- le collège 4 des membres associés.



Eric Forti
VICE PRÉSIDENT
CRESS Île-de-France



Bérénice Dondeyne
VICE PRÉSIDENTE
Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES)



Jérôme Saddier
PRÉSIDENT
Coop FR



Denis Philippe
TRÉSORIER
Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)



Frédérique Pfrunder
SECRETARE
Le Mouvement Associatif



Emmanuelle Beyer
CRESS Grand-Est



Caroline Dumas
CRESS Centre-Val de Loire



Bruno Huss
CRESS Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



Patrick Jacquot
Association des Assureurs Mutualistes (AAM)



Jonathan Jérémiasz
Le Mouvement des Entrepreneurs Sociaux (MOUVES)



Françoise Lareur
Centre Français des Fonds et Fondations (CFF)



Stéphane Montuzet
CRESS Nouvelle-Aquitaine



Peggy Robert
CRESS Hauts-de-France



Annick Valette
L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole Républicaine (L'ESPER)



Hugues Vidor
Union Des Employeurs de l'ESS (UDES)



UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

Plusieurs salariés de l'ancienne équipe du Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS (CNCRESS) ont rejoint les effectifs d'ESS France le 10 juillet 2020. Avec à leur tête Lucie Gras comme Déléguée Générale, elle est dorénavant constituée de 9 salariés qui animent les activités d'ESS France.



Aurore MEDIEU
Responsable Transition Ecologique



Fabrice COMBET
Responsable Développement économique



Lucie GRAS
Déléguée Générale



Djamila HICHOUR
Responsable Vie associative et Gestion



Benjamin ROGER
Responsable de l'Observatoire National de l'ESS



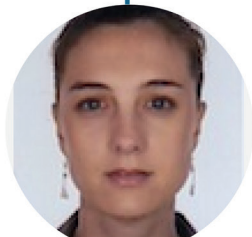
Julien RAMIREZ
Chargé d'études



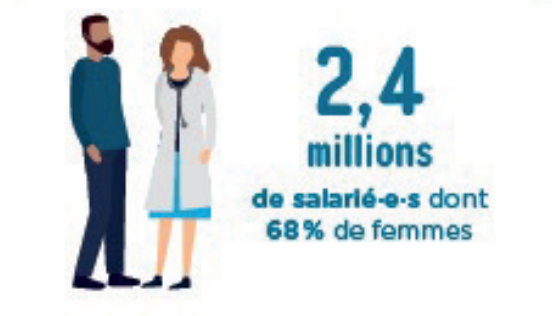
Marthe CORPET
Responsable Affaires publiques et animation de réseaux



Antoine GOULARD
Chargé de La République de l'ESS



Céline CORVISY-MILLIERAT
Responsable affaires européennes et internationales



10,5% du total de l'emploi salarié en France

14% du total des emplois privés salariés en France



232 millions de membres de coopératives, mutuelles et structures similaires

82,8 millions de bénévoles



Source : Observatoire National de l'ESS

8 AXES STRATÉGIQUES

STRUCTURER L'ÉCOSYSTÈME NATIONAL – P.10

PROMOUVOIR ET REPRÉSENTER L'ESS – P.12

DÉVELOPPER LES ENTREPRISES DE L'ESS – P.18

ENJEUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX – P.20

TRANSITION ÉCOLOGIQUE – P.24

OBSERVER ET ANALYSER – P.28

ÉGALITÉ FEMMES–HOMMES – P.32

DÉVELOPPER ESS FRANCE ET LES CRESS – P.34

AXE 1 : STRUCTURER L'ÉCOSYSTÈME NATIONAL DE L'ESS POUR FAIRE FACE À LA CRISE

ENGAGER UN TRAVAIL SUR L'ÉCOSYSTÈME DE L'ACCOMPAGNEMENT

ESS France est la tête de réseaux des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Elle s'était fixé comme objectif pour 2020 d'engager un travail de mobilisation et d'union de l'ensemble de l'écosystème national de l'ESS.

Il existe une diversité importante à l'échelle nationale de structures nationales et fédératives.

C'est en ce sens qu'ESS a organisé en novembre 2020 un temps d'échange rassemblant les acteurs de l'accompagnement :

- Les Chambres Régionales de l'ESS (CRESS),
- Le Mouvement Associatif,
- La CGSCOP,
- France Active,
- L'AVISE,
- Le French Impact.

Pour favoriser l'interconnaissance, la mise en commun d'informations et de besoins, afin de consolider les outils d'accompagnement des structures de l'ESS.

RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ACTEURS ET LA MÉDIATION DU CRÉDIT

Les CRESS ont rencontré lors d'un temps d'échange la Médiatrice Déléguée du Crédit en charge de l'Economie Sociale et Solidaire, Béatrice Raoult-Texier.

Cela a été l'occasion de rappeler les dispositifs mis en place par la Médiation du Crédit au service des entreprises de l'ESS.

Une interview croisée des directions de la Banque de France régionale de Bourgogne-Franche-Comté et du directeur de la CRESS de la région éponyme a été publiée. Elle est introduite par Jérôme Saddier, Président d'ESS France, et Frédéric Visnovsky, Médiateur National du Crédit aux entreprises Banque de France.



PARTICIPATION D'ESS FRANCE À LA CELLULE DE CRISE DE L'ÉTAT

ESS France a participé à la cellule de crise mise en place par Christophe Itier, Haut Commissaire à l'ESS pendant le premier confinement, en mars 2020 puis reprise par Olivia Grégoire, Secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable en novembre 2020.

ESS France s'est engagée à faire remonter les problématiques rencontrées par ses membres sur le terrain, notamment en lien avec les dispositifs publics.



MÉDIATION
DU CRÉDIT



LA MÉDIATION DU CRÉDIT AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Jérôme SADDIER
PRÉSIDENT D'ESS FRANCE



La Médiation du crédit aux entreprises est un des outils au service des entreprises de l'ESS afin de répondre à leurs problématiques de relations aux outils de financement qui se multiplient en cette période de crise. En effet, touchées de plein fouet par les fermetures administratives, la réduction des activités, l'impossibilité de se rassembler, les entreprises de l'ESS et particulièrement celles de petite taille implantées à l'échelle territoriale rencontrent depuis plusieurs mois des difficultés de trésorerie et de solvabilité qu'il n'est pas toujours évident d'expliquer, de par leurs spécificités, à leurs partenaires bancaires. Le travail

de médiation est alors essentiel pour engager un dialogue et accompagner les dirigeants de ces entreprises vers des solutions permettant de préserver les activités et l'emploi. C'est en ce sens que nous avons souhaité nous mobiliser à l'échelle nationale mais également territoriale, par les Chambres Régionales de l'ESS. À l'appui de la Charte des Tiers de Confiance signée en 2019 avec la Banque de France, il existe un Tiers de confiance dans chaque région en charge de faire connaître la médiation, d'identifier les entreprises qui pourraient bénéficier de ce dispositif et de les orienter vers un médiateur.



L'équipe dédiée :
Déléguée Générale
Responsable des affaires publiques



LES ENTREPRISES DE L'ESS COMME LES AUTRES... MAIS PAS SEULEMENT !

ESS France a été mobilisée pendant l'ensemble de la crise pour porter la voix des organisations et des entreprises de l'ESS dans les territoires.

Dès le mois de mars, ESS France a agi pour assurer l'accès des entreprises de l'ESS à l'ensemble des dispositifs de droit commun. Alors qu'elles étaient identifiées comme les cibles des politiques publiques, par les critères choisis, les structures de l'ESS se trouvaient parfois exclues de l'accès aux aides mises en oeuvre dans le cadre de la crise.

C'est en ce sens qu'ESS France, en lien avec le Haut Commissariat à l'ESS, a obtenu l'ouverture du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) aux entreprises de l'ESS.

ESS France a été mobilisée en lien avec les autres têtes de réseaux de l'ESS afin de limiter le non recours aux aides. Les acteurs de l'ESS, souvent de petite taille, non armés pour faire des démarches administratives d'ampleur, assaillis par des nombreuses informations peinent à utiliser tous les outils à leur disposition. L'action d'ESS France a consisté à rendre le plus lisible possible les dispositifs, et à agir sur les critères retenus pour qu'ils soient adaptés aux entreprises de l'ESS.

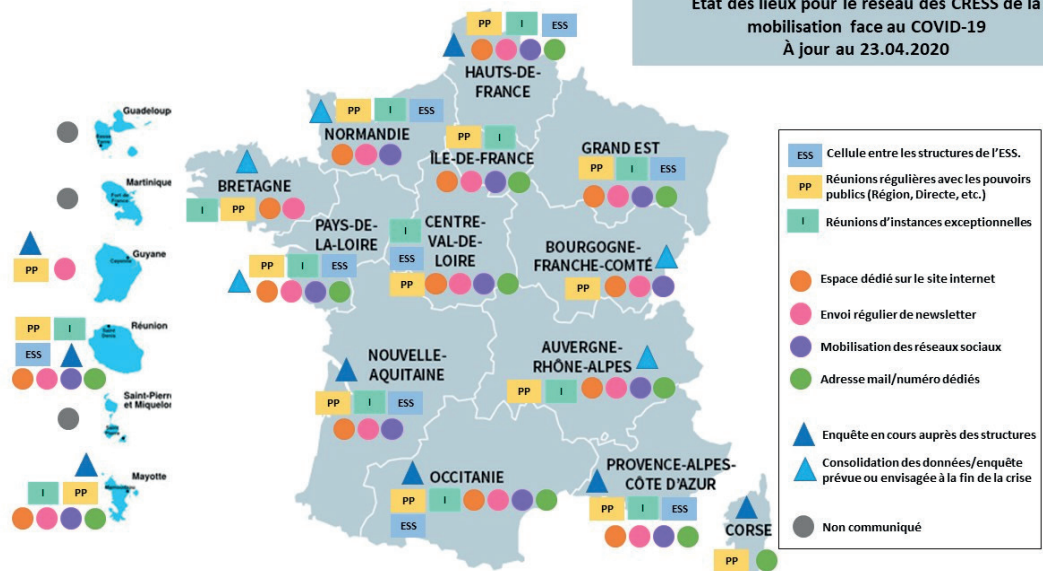
Un dossier d'information mis à jour quotidiennement a été publié sur le site d'ESS France. Il permet de relayer :

- les synthèses produites par l'Etat sur les dispositifs accessibles aux entreprises,
- les FAQ et outillages mis à disposition par les têtes de réseaux de l'ESS,
- les dispositifs de médiation (médiation des entreprises et du crédit de la Banque de France).



LES CRESS MOBILISÉES AUPRÈS DES STRUCTURES DE L'ESS

Une cartographie des outils déployés par les CRESS a été réalisée, permettant à chaque acteur de trouver à l'échelle de son territoire une réponse aux besoins qu'il identifie.



AXE 2 : PROMOUVOIR ET REPRÉSENTER L'ESS

L'enjeu, pour ESS France est de porter la voix de l'ESS à l'échelle nationale et de faire écho aux besoins et intérêts des acteurs de l'ESS sur les territoires.

L'ESS est encore trop peu connue par les pouvoirs publics mais aussi par les citoyens et les acteurs eux-mêmes. C'est en ce sens qu'elle produit des outils de sensibilisation à l'ESS comme le document « 10 arguments pour parler de l'ESS à son repas de Noël » et qu'elle met une énergie importante à animer et donner vie au Mois de l'ESS.

ESS France aura été au cours de l'année 2020 force de proposition pour porter les intérêts de l'ESS à l'échelle nationale :

- Contribution des acteurs de l'ESS au Plan de Relance via un travail mené au sein du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Propositions dans le cadre de la loi ASAP sur la reprise des activités auparavant confiées au CNCRESS au sein d'ESS France.



ESS FRANCE DEMANDE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LA CRÉATION D'UN SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'ESS

ESS France a adressé au Président de la République un courrier demandant la création d'un Secrétariat d'Etat à l'Economie sociale et solidaire, ainsi que le retour de celui-ci au sein du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance.

Cette demande a été relayée directement par plusieurs membres d'ESS France. La demande publiée sur les réseaux sociaux a été vue largement (plus de 41 000 vues).



L'équipe dédiée :
Responsable des affaires publiques
Toute l'équipe



Partenaires : La MGEN, Harmonie Mutuelle, Chorum, Banque Populaire BPCE, Crédit Coopératif, Groupe UP, Secrétariat d'Etat à l'ESS, Banque des Territoires, l'ADEME.

ESS FRANCE VERS LE GRAND PUBLIC

10.5K
ABONNÉS SUR TWITTER
(+2290 SUR 2020)

682 000
VUES DE NOS
PUBLICATIONS SUR
TWITTER

7 COMMUNIQUÉS DE PRESSE
+40 INTERVENTIONS PUBLIQUES

ESS France @ESS_France · 7 juil. 2020
ESS FRANCE interpelle le Président de la République sur la nécessité de nommer un secrétaire d'Etat en charge de l'#ESS auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance.





PROJET DE LOI DE FINANCE, ESS FRANCE PORTE 6 PROPOSITIONS STRUCTURANTES

ESS France a organisé le 13 octobre 2020 une conférence de presse pour présenter ses propositions dans le cadre du Projet de Loi de Finance.

Elle a porté 6 propositions structurantes pour le développement de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire. Les propositions ont été reprises par de nombreux médias (dont l'AFP et Les Echos).

Des amendements ont été déposés et ont été soutenus au sein de l'hémicycle pendant le débat sur le projet de Loi de Finance concernant :

- Le renforcement des moyens du DLA [OBTENU]
- Le soutien à l'emploi pour les structures de l'ESS
- L'extension de la finance solidaire, notamment via le dispositif d'IR-PME ESUS [OBTENU VIA FINANSOL]
- Le redéploiement des recettes de la TGAP vers l'ESS
- L'abaissement de la TVA à 5.5% sur les produits issus du réemploi et de la réparation
- L'extension pour les entreprises ESUS de la transition écologique du dispositif IR-PME

ESS France, afin de porter ses amendements, a rencontré plusieurs Députés et Sénateurs dont la Rapporteuse du budget de l'ESS, Barbara Bessot-Ballot.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13/10/2020

MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : LES PROPOSITIONS D'ESS FRANCE
POUR LE PROJET DE LOI DE FINANCE ET LE PLAN DE RELANCE

Alors que s'ouvre le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire, qui chaque année met à l'honneur à l'échelle territoriale, les différentes initiatives des structures et entreprises de l'ESS, ESS France appelle à soutenir le développement de l'ESS dans un contexte marqué par la crise sanitaire, économique et sociale et fait des propositions.



LE DISPOSITIF PERMANENT DE PLAIDOYER D'ESS FRANCE FAIT PEAU NEUVE !

70
MEMBRES

DES REUNIONS MENSUELLES AU SERVICE DES MEMBRES D'ESS FRANCE

Un travail de fond a été engagé avec les membres d'ESS France afin de constituer un nouveau fonctionnement et de redéfinir une feuille de route pour 2021. Ce document a été présenté au Conseil d'Administration.



PERSPECTIVES 2021

- 1 L'année 2021 sera riche d'actualités pour le plaidoyer de l'ESS avec les élections territoriales (départementales et régionales) ainsi que la préparation de l'élection présidentielle
- 2 La mise en place du nouveau fonctionnement du dispositif permanent de plaidoyer et le recrutement en septembre 2021 d'un alternant
- 3 La création d'un point annuel de plaidoyer lors de la rentrée politique, mi-septembre permettant de fixer un temps fort de la parole nationale de l'ESS

LesEchos



CONNEXION

S'AB

Monde Tech-Médias Entreprises Bourse Finance - Marchés Régions Patrimoine Le Mag V

Découvrez notre esprit pionnier >

Budget 2021 : l'Économie sociale et solidaire veut se faire entendre

Taux de TVA réduit, fiscalité plus attrayante : ESS France, chargé de la promotion de l'Économie sociale et solidaire, a dévoilé plusieurs propositions pour soutenir les entreprises du secteur. Les députés sont invités à les étudier dans le cadre de l'examen du Budget.

LE MOIS DE L'ESS

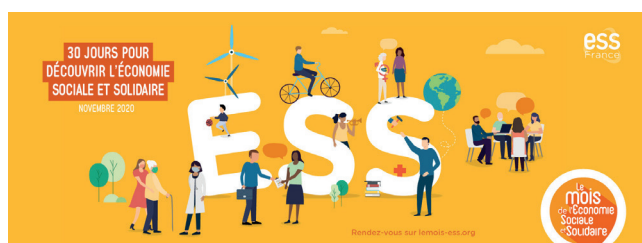
1285 ÉVÈNEMENTS SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES

Créé par la Chambre Régionale de Provence Alpes Côte d'Azur, le Mois de l'ESS se déroule sur le mois de novembre. Cet événement est une campagne de promotion et de sensibilisation du grand public aux principes, valeurs et activités de l'Économie Sociale et Solidaire. Il mobilise des porteurs de projets, des entreprises, des collectifs dans les territoires autour d'évènements visant à débattre et à présenter l'ESS.

Avec près de 1285 évènements recensés, le Mois de l'ESS 2020 a traduit une dynamique importante des acteurs de l'ESS dans une période pourtant si compliquée : confinement, fermetures administratives, difficultés économiques, etc. Il est l'illustration de ce que cherche à apporter l'ESS dans cette période de crise sanitaire, économique et sociale : une économie constituée d'initiatives ancrées territorialement répondant à des besoins quotidiens et participant à renouveler et inventer des pratiques nécessaires aux transitions de nos modèles économiques et sociaux.

En travaillant sur de nombreux sujets autour des semaines thématiques : finance solidaire, réduction des déchets, sensibilisation des jeunes, etc, le Mois de l'ESS est une occasion incontournable pour représenter ce que l'ESS est en mesure d'apporter sur les territoires et sur sa capacité à faire la différence.

Alors que l'ESS représente 1 emploi sur 10 en France, le Mois de l'ESS est l'occasion de proposer un panorama des différents acteurs et de la diversité de leurs secteurs d'activités : agriculture, commerce, services à la personne, transport, etc. Partout en Métropole et en Outre-mer, cette campagne permet d'illustrer la capacité de l'ESS à être vectrice et accélératrice des transitions.



CHIFFRES CLÉS DU MOIS DE L'ESS 2020

1285
ÉVÈNEMENTS RECENSÉS
SUR LA PLATEFORME

300 000
VUES SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

17
INITIATIVES REMARQUABLES
RÉCOMPENSÉES

TOUTES LES INITIATIVES



Toutes les vidéos et les initiatives récompensées sont à retrouver sur <https://lesprix-ess.org/fr/les-structures-laureates-2020>



UNE BANNIÈRE COMMUNE

Le Mois de l'ESS rassemble une grande diversité d'acteurs et d'activités sur le territoire métropolitain et ultra-marin qui se mobilisent derrière la bannière commune de l'ESS.

ESS France met ainsi à disposition de l'ensemble des acteurs :

- Un **site de référencement commun** à l'ensemble des événements : www.lemois-ess.org. Chaque porteur renseigne le lieu, le format, la thématique attendus de l'évènement. Une carte permet au visiteur de se déplacer partout en France et d'identifier les événements organisés à proximité et en fonction de critères de recherche qu'il définit.
- Des **outils de communication** à disposition de l'ensemble des acteurs. La charte graphique du Mois de l'ESS est fixée nationalement et ensuite déclinée dans chaque territoire. Le Kit de communication est composé d'une affiche, de visuels pour les réseaux sociaux, ainsi que d'outils de diffusion. Chaque organisateur d'évènement peut télécharger gratuitement ce matériel et ainsi valoriser l'intégration de son initiative dans cette démarche collective.
- Des **réseaux sociaux dédiés au Mois de l'ESS** permettant d'informer, de fidéliser et de mobiliser les acteurs pendant cette campagne. Sur twitter, le compte @Mois_ESS rassemble plus de 9000 followers et a relayé quotidiennement les initiatives identifiées derrière la bannière #MoisESS20.
- Porter le Mois de l'ESS auprès de la **presse et des médias**. Le 13 octobre 2020, ESS France a tenu une conférence de presse pour l'ouverture du Mois de l'ESS. A cette occasion un dossier de presse ainsi qu'un communiqué ont été diffusés largement.



PERSPECTIVES 2021

- 1 Embauche d'un chargé de communication en charge de la coordination du Mois de l'ESS
- 2 Refonte des plateformes numériques du Mois et des Prix de l'ESS
- 3 Création d'une semaine des achats écologiquement et socialement responsables pendant le Mois de l'ESS

BILAN RÉSEAUX SOCIAUX @MOIS_ESS

9261
+ 261
abonnés - followers

85

Tweets sur le mois de novembre par @mois_ESS

300 000
impressions / vues sur les publications

117 849

visites des sites internet

Tweet de lancement du Mois de l'ESS :

41K
Vues

135
Retweets

161
Likes

LES PRIX DE L'ESS 2020 AU COEUR DES TERRITOIRES



Cet ouvrage a été réalisé avec le concours de l'ensemble de l'équipe d'ESS France ainsi que de chacune des CRESS.

Un grand remerciement aux partenaires des prix : Harmonie Mutuelle, MGEN, Chorum, la Mutualité Française, Banque Populaire, Groupe UP, le Crédit Coopératif, la Banque des Territoires, l'ADEME ainsi que le Secrétariat d'Etat à l'ESS au sein du Ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Merci à Hélène Duclos pour sa participation au jury et à la remise des Prix de l'ESS.



LA RÉPUBLIQUE DE L'ESS

La République de l'ESS a officiellement débuté le 4 novembre 2020, avec le lancement de sa plateforme contributive (www.larepubliqueess.org). Ce projet est le fruit d'une réflexion datant du mois de mai, matérialisée par la tribune « *Pour que les jours d'après soient les jours heureux* » de Jérôme Saddier. Cette tribune, qui a reçu un large soutien au sein de l'ESS, énonçait le besoin qu'a l'économie sociale et solidaire de renforcer son sens collectif au-delà de ses différences d'activités et de statuts. Elle appelle les acteurs de l'ESS à fonctionner en mouvement, pour porter au sein du débat public un projet de société basé sur ses valeurs communes.

Depuis, un large projet de plaidoyer et de structuration de l'ESS a été mis sur pied, afin de matérialiser cette ambition. Un Collectif d'Animation a été monté afin d'orienter la République de l'ESS et d'en faire un projet vivant. Il est composé de membres du bureau d'ESS France, de représentants de structures et de personnalités (entrepreneurs et chercheurs) de l'ESS. C'est ce collectif qui anime la République de l'ESS et c'est également lui qui proposera une première version de la déclaration politique, sur la base des propositions et contributions remontées via la plateforme ou directement auprès d'ESS France.

Fonctionnement général du projet

La plateforme contributive est le principal outil de la République de l'ESS. Elle est ouverte à toutes et tous : structures, réseaux et individus qui œuvrent pour l'ESS. Elle a pour objectif de créer une communauté, regroupée au sein d'une plateforme fermée (uniquement accessible avec un compte), qui participe à la constitution d'une déclaration politique commune. Cela se fait par la mise en ligne et le vote de propositions au sein de 8 thématiques différentes. Le but est d'obtenir à la fin de la période de consultation une forme brute de déclaration, avec une série de propositions pour chaque thématique, ce qui donnera une image globale de ce que l'ESS peut proposer pour améliorer la société.

Le fonctionnement sur la plateforme contributive est totalement horizontal et



ne comporte pas de modération. Tous les utilisateurs sont au même niveau et ont la même capacité d'action sur la plateforme : mise en ligne de propositions, de ressources et partage d'événements. De plus, la plateforme en elle-même est conçue par une coopérative et fonctionne en open source.



APPEL À TOUS CEUX QUI FONT L'ESS : POUR QUE LES JOURS D'APRÈS SOIENT LES JOURS HEUREUX

Dans sa Tribune « *Pour que les Jours d'Après soient les Jours Heureux* », Jérôme Saddier appelait le peuple de l'ESS à agir collectivement pour renforcer le poids politique et le sens de l'ESS.

Ce texte avait reçu un soutien conséquent, signe que beaucoup partageaient cette conviction et que nous devons engager une dynamique collective pour mobiliser tous les acteurs, actrices, les citoyens et citoyennes impliqués dans l'ESS à se retrouver autour d'un projet politique porteur d'une vision du monde commune.

C'est de cette exigence qu'est née La République de l'ESS.



TEMPS FORTS

La République de l'ESS ne se limite pas à sa plateforme et existe aussi en dehors, via des projets annexes et des initiatives diverses. Elle suit par exemple un planning d'une Agora par mois environ, sur des sujets divers en lien avec ses thématiques.

Le Collectif d'Animation peut aussi se saisir de sujets dans l'actualité ou qui concernent l'ESS afin de lancer des actions spontanées, comme cela a été le cas autour de la consommation sur le modèle d'Amazon et la création d'un site flash autour des alternatives de consommation issues de l'ESS.

La République de l'ESS est aussi ouverte aux initiatives extérieures à ESS France et à son Collectif d'Animation. Toute structure de l'économie sociale et solidaire volontaire pour lancer sa propre Agora ou relayer activement le projet et faire remonter des propositions est la bienvenue.

AGORA : L'ESS PEUT-ELLE PERMETTRE DE VIVRE SANS AMAZON ?

Pour défendre un #greenfriday plutôt qu'un #BlackFriday et à quelques semaines de Noël, ESS France et la République de l'ESS ont lancé le site flash www.vivresansamazon.org qui a porté pendant un mois un plaidoyer pour faire émerger des alternatives de l'ESS aux géants du e-commerce.

Ce projet a souhaité donner de la voix aux alternatives sociales et solidaires et encourager au changement des modes de consommation.

Par la suite, ESS France a organisé en janvier 2021 une agora sur ce thème. 130 personnes ont participé à nos échanges et nos invitées étaient les suivantes :

- **Nayla Ajaltouni**, coordinatrice du Collectif l'Ethique sur l'Etiquette,
- **Maud Sarda**, co-fondatrice et directrice du Label Emmaüs,
- **Vera DaCunha**, directrice du Livre Vert, acteur bordelais du livre et du réemploi.



PERSPECTIVES 2021

Le projet sera actif toute l'année 2021, avec comme temps forts un tour de France de la République de l'ESS entre juin et octobre et la participation au Forum National de l'ESS et de l'Innovation Sociale (FNESSIS) en octobre. Un grand congrès de clôture prévu pour le 2 décembre 2021 servira de tribune pour rendre publique la déclaration commune et servir de point d'ancrage dans la campagne à l'élection présidentielle.

CHIFFRES CLÉS 2020

560
MEMBRES DE
LA PLATEFORME
CONTRIBUTIVE

270
INSCRITS À LA PREMIÈRE
AGORA



AXE 3 : DÉVELOPPER LES ENTREPRISES DE L'ESS

FAIRE PROGRESSER L'ESS PAR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement des structures de l'ESS constitue l'une des priorités d'ESS France, que ce soit par l'animation d'événements dédiés, le développement des achats socialement responsables, la structuration de filières et l'animation des acteurs du développement, principalement au sein des Chambres Régionales de l'ESS.



ANIMER ET PROFESSIONALISER LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

- **Mieux connaître les compétences internes**

ESS France a mis en œuvre un annuaire en ligne des chargés de mission afin de repérer les compétences mobilisables au sein du réseau des CRESS, faciliter les échanges de pratiques entre salariés et intégrer rapidement les nouvelles recrues dans la dynamique de groupe.

- **Des groupes de travail thématiques**

Des groupes de travail se sont tenus tout au long de l'année pour valoriser des initiatives et mobiliser les CRESS autour de ces sujets (Plateforme de l'inclusion, JOP 2024, etc.)

- **Une professionnalisation en continu dans l'organisation de rencontres d'affaires**

Afin d'accompagner les chargés de mission vers l'autonomie et leur montée en compétences, ESS France a réalisé des sessions de formation sur sites ou à distance complétées par une bibliothèque de tutoriels. ESS France a su adapter rapidement en cours d'année ses outils d'organisation et d'animation d'événements à distance en y intégrant des fonctionnalités de visio-conférences.

CHIFFRES CLÉS 2020

16
ÉVÈNEMENTS INTER-ENTREPRISES

503
porteurs de projets concernés

1442
rencontres entre les acteurs



STRUCTURER DE NOUVELLES FILIÈRES

Contribution à l'identification et structuration de filières de production de masque

ESS France, en lien avec la Direction des Achats de l'Etat (DAE), a effectué un sourcing auprès des entreprises de l'ESS afin d'identifier les capacités de production de masques en tissus, en prévision de la rédaction d'un marché public comportant des clauses sociales et environnementales. Ce travail a permis d'informer les entreprises sur une sortie prochaine d'un marché spécifique et d'inciter plusieurs structures à homologuer par certification leurs produits.



LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024, UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ESS !

- **Un partenariat fort avec Les Canaux et ESS 2024**

Pour permettre au plus grand nombre d'entreprises de l'ESS d'accéder aux opportunités commerciales liées à l'organisation des JOP 2024 en France, ESS France et Les Canaux ont engagé des relations de coopération à l'échelle nationale et régionale grâce à la mobilisation des CRESS sur les territoires.

- **Identifier les entreprises de l'ESS susceptibles de répondre aux marchés**

Des webinaires co-organisés avec les CRESS et la diffusion d'information dans les réseaux ont largement contribué à la démarche de référencement des entreprises de l'ESS sur la plateforme ESS 2024.

- **Une implication dans les instances de la tournée Entreprendre 2024**

ESS France a participé aux taskforces du groupe BPCE, et contribué à la mobilisation des Cress et leur mise en relation avec les agences régionales du groupe BPCE : via la participation à des groupes de travail avec les chargés d'affaires de la Caisse d'Epargne.

- **Diffusion des opportunités économiques**

ESS France a relayé systématiquement les marchés propices au positionnement des entreprises de l'ESS sur l'ensemble du territoire (Groupement momentané d'entreprises, clauses sociale et environnementale, etc.).



FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME D'ORIENTATION ESSOR

ESS France a accompagné le déploiement de trois nouvelles plateformes ESSor dans les régions Ile-de-France, Grand-Est et Centre-Val de Loire.

Appuyée par la CRESS Pays de la Loire dans l'organisation de groupes de travail, cette action a permis un accompagnement spécifique auprès des chargés de mission en charge de l'animation des écosystèmes d'acteurs de l'accompagnement.



ACCOMPAGNEMENT DES DÉMARCHES DES CRESS SUR LES ASR

Réalisation d'une étude de marché sur les plateformes numériques de référencement d'entreprises : en prévision des futurs travaux de son système d'information et de l'articulation avec ses outils existants, ESS France a exploré son environnement pour identifier les plateformes de référencement d'entreprises les plus performantes.



PERSPECTIVES 2021

- 1 Relancer la dynamique des rencontres interentreprises sur les territoires au travers de nouveaux outils et formats de rencontres, en présentiel ou à distance : sourcing, speed-meeting éco-organismes, etc.
- 2 Développer des partenariats stratégiques au bénéfice des membres d'ESS France.
- 3 Lancer la semaine nationale des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (ASER), mobiliser l'ensemble des parties prenantes et publics cibles autour de cette thématique porteuse.

AXE 4 : PORTER L'ESS À L'ÉCHELLE DE L'EUROPE ET DE L'INTERNATIONAL

CONTRIBUTION D'ESS FRANCE AU PLAN D'ACTION EUROPÉEN POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

La Commission européenne confirme sa décision de lancer un plan d'action européen pour l'économie sociale (ES) à travers sa communication « Une Europe sociale forte pour des transitions justes » et par le programme de travail de la Commission européenne pour 2021. ESS France est fortement mobilisée aux côtés de Social Economy Europe et de ses membres pour contribuer à ce futur plan d'action prévu sur le 4e trimestre 2021.

Spatial Foresight/SBI

ESS France a été auditionnée en février par le Cabinet Spatial Foresight sur l'étude relative à l'impact de l'Initiative européenne pour l'entreprenariat social (Social Business Initiative) pour le compte de la Commission. La SBI lancée en 2011 vise à soutenir et faciliter le développement de l'économie sociale en Europe. ESS France a également amendé la version initiale du rapport en octobre 2020. Le rapport final est paru en février 2021 et sera l'un des supports du futur plan d'action européen pour l'Economie Sociale.

Règlement Général d'Exemption par Catégorie

Finansol s'est saisi de la seconde consultation lancée par la Commission européenne en mai 2020 sur une révision ciblée du règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) afin de porter un plaidoyer en faveur des entreprises de l'ES et proposer la création d'un cadre adapté aux spécificités des Entreprises de l'ES, distinct de celui applicable aux PME. ESS France a été associée aux réunions & travaux de plaidoyer. Finansol a rédigé une contribution qui a été diffusée auprès de la Commission européenne et du gouvernement français. La révision a été repoussée en 2023.



Promotion de l'économie sociale et solidaire par la commande publique responsable - Transposition de la directive européenne des marchés publics

Dans le cadre de la poursuite des travaux du Consortium Buying for Social Impact (#WeBuySocialEU), mené par l'AEIDL, en partenariat avec REVES, DIESIS COOP, Social Economy Europe et ENSIE qui s'est déroulé de juillet 2018 à janvier 2020, ESS France, en tant qu'expert français a amendé deux publications : « Good practice from around the EU » publiée en février 2020 et « Making Socially Responsible Public Procurement Work: 71 Good Practice Cases » publié en mai 2020.



CRÉATION DE LA COALITION ACT 4 SOCIAL EU

L'Ipse et ESS France se sont saisis de la consultation publique de la Commission européenne sur le renforcement du Socle Européen des Droits Sociaux à travers la création et l'animation d'une Coalition d'acteurs de la protection sociale solidaire dénommé Act 4 Social EU.

Un plaidoyer pour une mise en œuvre concrète et renforcée du Socle pour un Social Deal européen ambitieux et une gouvernance ouverte ont été envoyés au Commissaire européen Nicolas Schmit et a pu être présenté lors du 1er webinar du 11 décembre en présence de la Secrétaire d'Etat Olivia Grégoire. La Coalition sera force de propositions tout au long de 2021 à travers notamment un cycle de webinaires pour contribuer à la rédaction du quatrième acte de l'histoire de l'Europe sociale. Plus d'informations sur le site Internet d'ESS France & le compte twitter dédié.



PARTICIPATION AU SOMMET EUROPÉEN DE MANNHEIM

Initialement prévu fin novembre 2020, le sommet européen de Mannheim a été repoussé à cause de la Covid 19 sur 2021. Toutefois une « route numérique vers Mannheim » a pu voir le jour autour de conférences en ligne mensuelles dont les thématiques sont issues de la feuille de route de ce sommet. Tous les mois à partir de septembre, ces événements avaient pour objet, autour d'une thématique identifiée, de mettre en relation différents acteurs de l'ES en Europe dans un format interactif ; fournir des éléments d'actualité et présenter les meilleures pratiques. Les débats de cette route numérique serviront à l'élaboration du prochain sommet et à alimenter ainsi le futur plan d'action européen pour l'économie sociale.

- 24 septembre : nouveaux défis, nouvelles innovations, nouvelles solidarités : Economie sociale et lutte contre la Covid 19.
- 29 octobre : ne laisser personne au bord du chemin : L'emploi, le développement des compétences et l'inclusion sociale dans un monde du travail en mutation.
- 26 & 27 novembre : stratégie de relance pour l'Europe : Quel rôle joue l'économie sociale dans la construction d'une économie résiliente et durable ?
- Le 27 novembre, Jérôme Saddier est intervenu à « Next Generation EU : Mobiliser le potentiel de l'économie sociale pour mieux reconstruire ».
- 17 décembre : questions de santé et de protection sociale, construire une économie du bien-être.



LES ACTEURS DE L'ESS MOBILISÉS POUR FAIRE FACE À LA CRISE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Dès le début de la pandémie, ESS France s'est associée activement aux nombreuses prises de position communes de Social Economy Europe pour recenser l'impact de la Covid 19 sur les entreprises de l'ES et plaider pour que celles-ci puissent pleinement accéder aux aides et mesures d'urgence. ESS France s'est également associée au plaidoyer commun mené par Social Economy Europe et l'ensemble de ses membres afin que les entreprises & organisations de l'ES puissent accéder aux investissements stratégiques et aux financements prévus par le nouveau Cadre financier pluriannuel et le plan de relance européen.

Ce recensement a également été réalisé sur le pourtour méditerranéen ; ESS France, en collaboration avec le réseau ESMED, a participé à la position commune sur « L'économie sociale : un levier pour une croissance inclusive durable de la relance socio-économique dans la région euro-méditerranéenne » ainsi qu'au document recensant les bonnes pratiques de la contribution de l'économie sociale contre la COVID-19 dans toute la région euroméditerranéenne.



ESS FORUM INTERNATIONAL

ESS France a participé à la 9ème édition des Rencontres digitales du Mont Blanc autour des questions de lucrativité limitée, du financement de l'ESS, des nouvelles formes de travail, d'une mondialisation respectueuse. La session de clôture a été finalisée en octobre dernier.



**European Social
Economy Summit
Mannheim 2020**



L'équipe dédiée :
Responsable des affaires
européennes et internationales

PORTER UN PLAIDOYER POUR LES FONDS EUROPÉENS

En avril 2020, ESS France a formulé auprès du Délégué général de la DGEFP la demande de participer au Comité national de suivi du programme opérationnel national du Fonds social européen pour l'emploi et l'inclusion en métropole.

En septembre 2020, la demande formulée auprès du Directeur général de l'ANCT de siéger en lieu et place du CNCRESS à l'Instance Nationale de Concertation Partenariale de l'Accord de Partenariat en tant que membre du Collège des Acteurs Economiques a été acceptée.

ESS France a pu ainsi siéger à la réunion de cette instance le 17 novembre portant sur les fonds européens 2021-2027 et a amendé la seconde version provisoire de l'accord de partenariat 2021-2027 qui doit fixer le cadre d'application en France de la future génération de programmes opérationnels européens en y portant les messages suivants pour les entreprises et organisations de l'ES :

- L'accès de plein droit et sans exception aux mesures de soutien financier tant en ce qui concerne les Fonds européens structurels d'investissement mais également les nouveaux outils issus de la pandémie liée à la COVID 19 et dans le mécanisme de relance et de résilience.
- L'accès de plein droit et sans exception au restant à programmer avant 2023 concernant la politique de cohésion de l'ancienne programmation 2014-2020 et ce en articulation avec l'enveloppe dédiée par la Facilité pour la reprise et la résilience pour France Relance.
- L'éligibilité aux cinq objectifs stratégiques de la nouvelle programmation 2021-2027 à savoir une Europe plus intelligente, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises ; une Europe plus verte et à zéro émission de carbone ; une Europe plus connectée et Une Europe plus sociale.

Une troisième version de cet accord est prévue sur le 1er semestre 2021.

Adoptés le 21 juillet 2020, le Cadre financier pluriannuel de l'Union européenne pour la période 2021-2027 (1074 milliards) et le plan de relance européen « NextGenerationEU » (750 milliards d'euros) ont été bloqués jusqu'à ce qu'un compromis soit trouvé le 11 décembre 2020.



PARTICIPATION D'ESS FRANCE À LA CAPITALE EUROPÉENNE DE L'ESS

Le 4 décembre, ESS France a participé au webinaire « L'économie sociale : un modèle d'entreprendre pour l'avenir de la Méditerranée », organisé par le Gouvernement espagnol dans le cadre de la présidence espagnole du Comité de Pilotage de la « Déclaration du Luxembourg » rassemblant 16 Gouvernements européens qui travaillent en faveur des politiques nationales pour l'économie sociale.

Cet événement, qui a également été l'occasion de fêter le 20e anniversaire du Réseau ESMED, a été suivi par l'adoption par 18 Etats membres de la Déclaration de Tolède sur « L'économie sociale et solidaire comme moteur essentiel d'un avenir solidaire et durable ».



PARTICIPATION AUX INSTANCES EUROPÉENNES

- **Participation aux instances de Social Economy Europe**

Jérôme Saddier est l'un des 3 vice-présidents de la coupole européenne de l'ES - Social Economy Europe - et participe activement aux instances statutaires de celle-ci à savoir en 2020 : 8 bureaux, 5 conseils d'administration et à l'Assemblée Générale.

- **Intergroupe ES Parlement Européen**

L'intergroupe Economie Sociale du Parlement européen a été reconduit fin 2019. Social Economy Europe en assure le secrétariat et ESS France s'est mobilisée à ses côtés pour la constitution de cette instance. ESS France a envoyé à cet effet un courrier à Manon Aubry le 14 janvier appuyant la demande de Social Economy Europe pour un poste de co-présidente de l'Intergroupe ES. Relancé le 21 janvier pour cinq ans l'Intergroupe ES est organisé autour de cinq Co-Présidents que sont Manon Aubry Manon (GUE/NGL), France ; Sven Giegold (GREENS/EFA), Allemagne ; Leopoldo Lopez (EPP), Espagne ; Monica Semedo (RENEW), Luxembourg et Patrizia Toia (S&D), Italie et de deux Vice-Présidents que sont Jordi Canas (RENEW) Espagne et Leszek Miller (S&D), Pologne.

ESS France a participé à deux manifestations organisées par Social Economy Europe de ce nouvel Intergroupe ES composé de plus de 80 membres :

- L'audition en ligne, le 2 juin sur « La co-conception du plan d'action européen pour l'économie sociale, comme levier pour la relance économique et sociale de l'Europe »
- La première audition publique, le 10 novembre sur « La vision de l'économie sociale pour une transition écologique juste »



ESS FRANCE IMPLIQUÉE AVEC LES ACTEURS DE LA MÉDITERRANÉE

L'économie sociale compte actuellement 3,2 millions d'entreprises et génère 15 millions d'emplois au total dans l'UE et huit pays du sud de la Méditerranée.

- Un partenariat avec le **réseau ESMED**

ESMED est le réseau méditerranéen de l'économie sociale composé de 14 organisations représentatives d'Algérie, Egypte, France, Italie, Maroc, Espagne, Portugal, Tunisie & Turquie. ESS France, représentant l'ESS française, a participé aux deux sessions de travail, l'une avec DIESIS pour une meilleure connaissance du programme Med-UP et une autre session entre les membres ESMED pour identifier les 9 priorités de travail du Réseau pour l'année 2021.

ESS France a participé le 14 décembre à la conférence en ligne organisée par la CEPES en partenariat avec Social Economy Europe & le réseau ESMED sur « L'économie sociale : un modèle d'entreprise pour l'avenir de la Méditerranée : Croissance durable, cohésion sociale et prospérité partagée ».

- Le 26 juin, Jérôme Saddier est intervenu au second événement de **l'Union pour la Méditerranée** sur « L'Économie Sociale et la Relance Post-Pandémie: Défis et Perspectives », organisé en partenariat avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit à la demande du Ministère Fédéral allemand de la coopération économique et du développement et de la CEPES, avec le soutien du réseau ESMED et de Social Economy Europe. ESS France a également contribué au document de conclusions de cette manifestation.
- Le 19 novembre, ESS France a participé à l'événement en ligne présentant la déclaration politique de l'**Association des chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée (ASCAME)**.
- Jérôme Saddier est intervenu le 14 décembre à l'événement organisé par le Lab'ESS dans le cadre du mois « Décembre Ensemble » par l'Institut Français de Tunisie sur « L'ESS, pour un modèle de société résiliente ».



AXE 5 : ENGAGER UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis de nombreuses années, les structures de l'ESS ont démontré leur capacité à construire de nouveaux modèles de production et de consommation plus respectueux de l'environnement. Elles sont d'ailleurs à l'initiative d'un grand nombre de solutions œuvrant pour la transition écologique dans des secteurs d'activité aussi divers que l'économie circulaire et le réemploi, la transition énergétique, l'agriculture et l'alimentation durables, la mobilité durable et inclusive, ou encore l'éducation à l'environnement.

Dans ce sens, ESS France a affirmé sa volonté de poursuivre les actions engagées depuis 2018 par l'ex-CNCRESS sur la transition écologique. L'ADEME a d'ailleurs confirmé le renouvellement d'un accord-cadre triennal avec ESS France pour la période 2021-2023.



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PROGRAMME

- Développer et structurer les acteurs de l'ESS dont le cœur de métier a trait à un secteur de la transition écologique
- Accompagner l'ensemble des structures de l'ESS à engager leur transition écologique interne, en s'appuyant sur le guide des bonnes pratiques de l'ESS
- Animer et mobiliser les réseaux de l'ESS, notamment ceux de l'écosystème dédié à la transition écologique

Un certain nombre de ressources sont déployées pour appuyer ces orientations stratégiques et sont disponibles sur le site d'ESS France.

Consulter les ressources sur ess-france.org

L'ESS implantée dans tous les secteurs d'activité de la transition écologique

Mobilité durable



Économie circulaire

Agriculture et alimentation durables



Éducation et sensibilisation à l'environnement



Transition énergétique



ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DES FILIÈRES

Webinaires thématiques

En 2020, ESS France a organisé quatre webinaires visant à valoriser des initiatives de l'ESS engagées en faveur de la transition écologique :

- Le réemploi des matériaux du bâtiment
- Label Emmaüs, la boutique en ligne du réemploi
- Lutter contre la précarité énergétique des ménages
- Être une entreprise de l'ESS et améliorer ses pratiques environnementales internes

Voir le replay des webinaires sur ess-france.org

Groupes de travail thématiques

ESS France anime plusieurs groupes de travail avec les CRESS et certains de leurs partenaires régionaux autour de la notion de structuration de filières : réemploi des matériaux du bâtiment, textiles, numérique responsable, nouvelles filières à responsabilité élargie du producteur (jouets, articles de sport et loisirs).

Externalités positives du réemploi et structuration du modèle économique

ESS France anime une dynamique à l'échelle nationale sur la définition des externalités positives liées aux activités de réemploi solidaire pour les valoriser auprès des collectivités territoriales notamment.

En 2020, ESS France a mené un important travail de plaidoyer – en partenariat avec Emmaüs France, le réseau national des ressourceries, la fédération Envie, L'Heureux Cyclage et le Coorace – pour s'assurer que les fonds dédiés au réemploi, nouvellement créés dans le cadre de la loi AGECE, soient fléchés vers les seules structures de l'ESS, spécialistes historiques et initiatrices des filières de réemploi.

A l'occasion du deuxième confinement et à la veille des achats de Noël, ESS France a réalisé une note à destination des structures de l'ESS du réemploi pour les informer des différents canaux de vente en ligne développés par des acteurs de l'ESS et adaptés à leurs activités. Cette note a largement contribué à la création du site éphémère « Vivre sans Amazon » co-porté par la République de l'ESS.

Consulter la note sur ess-france.org



L'équipe dédiée :
Responsable de la transition écologique



Partenaires : Agence de la transition écologique (ADEME), le Secrétariat d'Etat à l'Economie Sociale, Solidaire et Responsable (ESSR) ainsi que l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)



ANIMATION DE LA DYNAMIQUE COLLECTIVE DES CRESS AUTOUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis 2017, plusieurs CRESS ont engagé des programmes en faveur de la transition écologique, ou de l'économie circulaire en particulier. ESS France a donc un rôle d'animation de cette dynamique collective à l'échelle nationale en organisant des groupes de travail entre CRESS permettant un partage d'expérience sur l'ensemble des actions menées par les CRESS et la construction d'un programme de travail commun avec ESS France sur certaines actions.

Par ailleurs, ESS France accompagne les CRESS qui souhaiteraient mettre en place un programme en faveur de la transition écologique, mais aussi celles déjà engagées dans leur processus de pérennisation des programmes. Elle met également à disposition des CRESS et de leurs membres un certain nombre de ressources contribuant à une montée en compétences collective autour de la nécessaire transition écologique et solidaire.



RÉFÉRENCER LES STRUCTURES DE L'ESS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ESS France et 7 CRESS pilotes - Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Guyane, Île-de-France, Mayotte, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire - ont effectué un travail de qualification fine des activités de près de 1 500 structures de l'ESS spécialistes de l'économie circulaire. Ces données seront présentées sur une carte en ligne publiée au printemps 2021.

Il s'agit d'un outil collaboratif qui permet à chacun de référencer de nouveaux points et d'actualiser la donnée déjà présente sur la carte. L'objectif de cet outil est également de contribuer aux communs numériques : une partie des données qualifiées est versée sur OpenStreetMap, une base de données internationale en open data qui permettra à d'autres parties prenantes de bénéficier des structures déjà référencées.

VALORISER LES INITIATIVES DE L'ESS ET CONTRIBUER À L'ESSAIMAGE

Fiches portraits de l'ESS et partenariat avec les collectivités territoriales

Le site internet d'ESS France compte plus de 100 fiches portraits présentant des initiatives de l'ESS engagées en faveur de la transition écologique. En 2020, ESS France a développé un nouveau format de fiche permettant le partage de retours d'expérience de partenariats entre structures de l'ESS et collectivités territoriales en matière de transition écologique.



CHIFFRES CLÉS 2020

1500

STRUCTURES DE L'ESS SPÉCIALISTES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE RÉFÉRENCÉES SUR 7 RÉGIONS PILOTES

9 CRESS

DISPOSANT D'UN PROGRAMME FINANÇÉ EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mois et Prix de l'ESS

En 2020, 22% des événements référencés sur la plateforme du Mois de l'ESS relevaient de la transition écologique. A l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets (SERD) portée par l'ADEME, une semaine a été balisée en faveur de la transition écologique au sein du Mois de l'ESS, des cartes blanches SERD ont été réalisées pour valoriser les actions portées par l'ESS pour la réduction des déchets.



84 structures de l'ESS ont postulé au prix « ESS et transition écologique » en 2020 : le prix national a été remporté par Bâtho, expert de la réutilisation des navires de plaisance en Pays de la Loire. Ce prix a été remis par Arnaud Leroy, président directeur général de l'ADEME.



REPRÉSENTATION DES STRUCTURES DE L'ESS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Evènements

ESS France est intervenue à plusieurs reprises en 2020 pour présenter le lien entre ESS et transition écologique, ainsi que les travaux menés par les CRESS en matière de transition écologique :

- CRESS Pays de la Loire | Webinaire « ESS et économie circulaire »
- Région Centre Val de Loire | Assises « relocaliser l'économie »
- France Stratégie | Web-conférence « transition écologique et emplois-formation »
- Journées francophones de l'EIT de Troyes | « La place de l'ESS dans les démarches d'EIT »
- Avise | Webinaire « ESS et ruralités, l'économie circulaire »
- Régions de France | Présentation du projet de référencement des structures de l'ESS spécialistes de l'économie circulaire
- Le Monde | Interview pour un dossier sur les recycleries et le réemploi

Instances de représentation

Du fait de ses activités de plaidoyer pour porter la voix de l'ESS en matière de transition écologique, ESS France a obtenu de nouveaux sièges de représentation en 2020 :

- Commission nationale d'aide de l'économie circulaire pilotée par l'ADEME
- Commission inter-filières REP
- Comité des parties prenantes de Valdelia
- Comité des parties prenantes d'Ecosystem

ESS France disposait déjà par ailleurs d'un siège au Conseil national de la transition écologique (CNTE).

Actions de plaidoyer

En 2020, ESS France s'est mobilisée sur la rédaction de certains décrets d'application issus de la loi AGECE afin de s'assurer que les structures de l'ESS soient bien reconnues pour leurs activités, notamment en matière de réemploi.

ESS France a également compilé des propositions en faveur des structures de l'ESS de la transition écologique à l'occasion du PLF 2020.



FAIRE FACE À LA CRISE EN SOUTENANT LES ACTEURS

À l'issue de la première phase de confinement, ESS France - en partenariat avec le réseau national des ressourceries, Emmaüs France et la fédération Envie - a accompagné l'ADEME dans le déploiement de son fonds d'urgence de 10 millions d'euros à destination des structures de l'ESS spécialistes du réemploi et de la réutilisation.

ESS France a également rédigé une note - en partenariat avec les CRESS et les structures de l'ESS de terrain - sur les attentes et besoins des structures de l'ESS actrices de la transition écologique à l'issue du premier confinement. Cette note propose des préconisations pour les secteurs d'activité suivants : économie circulaire et réemploi, énergies citoyennes renouvelables, alimentation et agriculture, mobilité durable.



AMÉLIORER LES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Afin d'accompagner les entreprises de l'ESS dans une démarche volontaire d'amélioration de leurs pratiques environnementales internes, ESS France a publié 16 fiches-action sur la thématique de la transition écologique. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du guide des bonnes pratiques de l'ESS et fournit des éléments clé-en-main pour les entreprises qui souhaitent avoir une consommation plus responsable, mieux gérer leurs déchets, maîtriser leur consommation en énergie, ou encore adopter des modes de déplacement plus durables.

Toutes les fiches sur ess-france.org



PERSPECTIVES 2021

- 1 Renouvellement de l'accord-cadre triennal avec l'ADEME pour la période 2021-2023
- 2 Publication et animation de la carte des structures de l'ESS spécialistes de l'économie circulaire, ajout de nouveaux points
- 3 Structuration d'une parole publique sur les liens entre ESS et transition écologique

AXE 6 : OBSERVER ET ANALYSER LA DONNÉE

Les orientations de l'Observatoire national de l'ESS ont été marquées en 2020, d'une part par le rapprochement puis l'intégration de ces activités au sein d'ESS France et d'autre part par la production de l'Atlas commenté de l'ESS, ouvrage de référence publié tous les 3 ans aux éditions Dalloz.

L'organisation des missions de l'Observatoire national de l'ESS s'articule autour de 5 axes développés dans ce rapport d'activités :

- Animer l'Observatoire national de l'ESS et la dynamique partenariale
- Animer et professionnaliser le réseau des observatoires régionaux de l'ESS
- Produire des données de référence sur l'ESS
- Tenir et mettre à jour la Liste des entreprises de l'ESS
- Communiquer et valoriser les données produites



Vers une évolution de la gouvernance de l'Observatoire

Le comité de pilotage réunit les partenaires financeurs historiques (HCESSIS/SEESSR, Banque des territoires, Caisse d'Épargne, Chorum), les réseaux et grands comptes de l'ESS (Coop FR, CGSCOP, Crédit Agricole, Banque Populaire, Le Mouvement Associatif, Crédit coopératif, France Active), l'UDES, des partenaires publics de la statistique et de l'emploi (ANCT, APEC, INSEE, ACOSS) ainsi que des partenaires universitaires (RIUESS). Il s'est réuni le 28 janvier pour échanger notamment sur l'évolution de l'ONESS et du cadre partenarial au sein d'ESS France. En effet, dans le cadre de la reprise des activités du CNCRESS par ESS France, une réflexion est en cours pour articuler les travaux du comité de pilotage et ceux de la future commission Observatoire, portée par les élus de la nouvelle structure. Par ailleurs, afin de favoriser l'articulation entre l'équipe technique et ses instances, ESS France a désigné des élus référents au sein des différents programmes d'activités de l'association chargés de porter certains enjeux stratégiques.

Jérôme Voiturier, directeur de l'UNIOPSS et représentant le Mouvement Associatif au sein d'ESS France a été désigné comme élu référent de l'Observatoire.

Inscription de l'ONESS dans les travaux académiques

En 2020, l'ONESS a resserré ses liens avec la recherche en participant aux conseils scientifiques de l'ADDES et à son colloque annuel, en animant le conseil scientifique de l'Atlas 2020 de l'ESS, en étant nouvellement nommé au conseil scientifique de Finansol et en poursuivant certains travaux avec les unités de recherche (finalisation des travaux sur les logiques d'implantation territoriale de l'ESS avec Sciences Po Grenoble, signature d'une convention de partenariat en décembre 2020 avec l'Université de Rennes sur la mise à disposition de données et l'accompagnement dans le cadre d'un projet d'étude).



MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PÉRIMÈTRE DE L'ESS

Deux groupes de travail ont été organisés en février et en mars afin de partager les enjeux autour du périmètre de l'ESS avec l'ensemble des organisations représentatives de l'ESS et les CRESS pour valider un positionnement commun. Ces échanges ont été rendus nécessaires par :

- les travaux sur le compte satellite ESS au sein de l'Insee visant à produire des données comptables et financières sur les entreprises de l'ESS et favoriser les comparaisons européennes et internationales
- la thématique 2020 du colloque de l'ADDES sur les enjeux de la mesure de l'ESS
- le contexte de rapprochement du CNCRESS et d'ESS France induisant une réflexion sur le portage de la mission légale de tenue et de mise à jour de la liste des entreprises de l'ESS

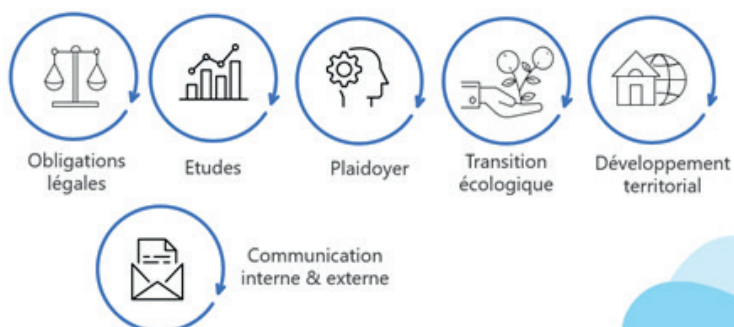
Une note complète interne a été produite par l'Observatoire pour identifier les blocages techniques/statistiques, juridiques et politiques relatifs au périmètre de l'ESS.

TENIR ET METTRE À JOUR LA LISTE DES ENTREPRISES DE L'ESS

Pour répondre à la mission légale de gestion de la liste des entreprises de l'ESS, les CRESS ont développé en 2016 une première version d'un système d'information (SI) ayant pour objectifs d'accompagner le développement de leurs propres missions (appui au développement économique, représentation, observation, sensibilisation, etc.) et la création une interface « grand public » pour promouvoir et identifier les entreprises de l'ESS dans les territoires. L'impératif de mener de nouveaux chantiers d'envergure pour repositionner la mission de tenue de la liste dans le cadre de la restructuration d'ESS France s'est vu par ailleurs confirmé par le décret n° 2019-1297 du 4 décembre 2019 identifiant le CNCRESS/ESS France comme l'interlocuteur des acteurs bancaires dans l'identification des entreprises de l'ESS pouvant bénéficier des fonds issus du livret de développement durable et solidaire (LDDS). Pour y répondre, l'Observatoire a publié sur le site d'ESS France, la liste des entreprises éligibles et a accompagné les banques dans la mise en place leurs listes de bénéficiaires.

L'accompagnement par le cabinet Willing

La reprise des activités du CNCRESS par ESS France à l'été 2020 a donc donné une nouvelle opportunité pour retravailler la feuille de route du projet. Avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en pro Bono confiée au cabinet Willing en septembre 2020, et coordonnée par l'ONESS, un travail a été mené pour reposer les objectifs opérationnels de la mission, l'écosystème partenarial et recueillir les besoins des adhérent.es élargis et partenaires d'ESS France. Une cartographie des parties prenantes a ainsi été réalisée et 25 interviews ont été conduites auprès d'elles pour aboutir à un rapport d'orientations livré en fin d'année et qui se déclinera en 2021.



L'équipe dédiée :
Responsable l'observatoire national de l'ESS
Chargé d'étude



L'Observatoire bénéficie du soutien du Secrétariat d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable (SESSR), de la Banque des territoires, de Chorum, de la Caisse d'Epargne ainsi que l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)



ANIMATION ET MONTÉE EN COMPÉTENCE DU RÉSEAU DES OBSERVATOIRES RÉGIONAUX

Le groupe de travail « Observatoire » réunissant les chargés de mission et/ou responsables des observatoires régionaux des CRESS s'est réuni 1 journée en présentiel (23/01) et 3 demi-journées en distanciel compte-tenu du contexte sanitaire (les 05/06, 03/09 et 06/11). Parmi les axes travaillés en 2020 au niveau du réseau, nous pouvons noter le partage des travaux et méthodologies sur les études d'impact de la crise sanitaire, les notes de conjonctures régionales et nationales ou encore les évolutions du périmètre de l'ESS.

L'Observatoire national a porté les commandes de données Flores 2017 et Acoos pour le réseau et livré certaines bases de données complémentaires aux observatoires (Insee Sirene, SIAE, SCOP-SCIC, etc.). L'Observatoire national a par ailleurs accompagné la prise de poste des nouveaux chargés de mission « Observatoire » des CRESS Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France et a poursuivi son appui permanent au réseau (questions sur les données, la méthodologie, la mutualisation, la mise en relation avec les partenaires nationaux, etc.).

Enfin, l'ONESS a plus particulièrement travaillé avec les observatoires régionaux de Mayotte, Pays-de-la-Loire et Hauts-de-France dans le cadre des travaux sur la place de l'ESS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (ANCT).

PRODUIRE DE LA DONNÉE DE RÉFÉRENCE SUR L'ESS



L'ATLAS COMMENTÉ DE L'ESS, ÉDITION 2020

La cinquième édition de l'Atlas de l'ESS, publié tous les 3 ans chez Dalloz, a représenté en 2020 une part significative des travaux de production de données de l'Observatoire. Ouvrage de référence visant à présenter l'ESS sous toutes ses facettes, il est l'occasion de mettre en valeur l'ensemble des enseignements issus des travaux de l'ONESS, des réseaux et fédérations de l'ESS et de la recherche. L'édition 2020 voit son sommaire se simplifier, mais son contenu s'enrichir, grâce aux résultats des travaux de l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes, la mise en valeur de données conjoncturelles sur l'emploi, l'approfondissement de l'analyse de la création d'entreprises de l'ESS, la présentation de données sur le financement de celles-ci, la valorisation de filières dites « d'avenir » et les travaux de l'ONESS sur les territoires ruraux et les QPV. Le contexte particulier de la crise sanitaire a également fait l'objet de nombreuses analyses.

Un travail en collaboration avec les chercheurs

Comme à chaque édition, les travaux de l'Atlas bénéficient de la contribution de chercheurs à sa rédaction et sa relecture. Pour l'édition 2020, son conseil scientifique a été composé de Danièle Demoustier, Jean-François Draperi, Nadine Richez-Battesti, Francesca Petrella, Manon Lambert-Hamon, Anne Fretel et Laetitia Lethielleux.

Les actions de valorisation et de communication autour de l'Atlas

Publié en septembre aux éditions Dalloz, l'Atlas a également fait l'objet de la rédaction d'un dossier de présentation dans le numéro 625 du bimensuel Juris Associations, en octobre et de la production de 4 infographies thématiques. Ses éléments principaux ont également été présentés lors d'un webinar le 6 octobre, qui a bénéficié de la participation de chercheurs et acteurs de l'ESS. Plusieurs articles de presse sont notamment parus suite à la sortie de l'Atlas commenté de l'ESS.



LES AUTRES PRODUCTIONS DE L'OBSERVATOIRE

- Le panorama 2020 des entreprises coopératives, publié en mai par Coop Fr
- *Genre et bénévolat : Femmes et hommes, un même engagement bénévole*, en partenariat avec le chercheur Lionel Prouteau - LEMNA, publiée en juin 2020
- *L'ESS : une réponse aux besoins des quartiers prioritaires de la politique de la ville ?* en partenariat avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) et les observatoires des CRESS Mayotte, Hauts-de-France et Pays de la Loire, publiée en octobre 2020
- Un article publié dans la RECMA en octobre, valorisant les travaux de l'observatoire sur les facteurs d'implantation de l'ESS dans les territoires, en collaboration avec Sciences Po Grenoble et Agrocampus Ouest

On peut également compter parmi les travaux engagés en 2020 l'accompagnement du Centre Français des Fondations (CFF) dans la réalisation d'une étude et d'une enquête sur les emplois et les besoins en compétences dans les fondations et fonds de dotation. Dans le cadre du partenariat, l'Observatoire national de l'ESS a animé un comité de suivi d'études réunissant les partenaires du CFF afin de suivre les travaux, échanger sur la méthodologie et les résultats. On peut enfin ajouter la signature d'une convention pluriannuelle signée avec l'ANCT afin d'améliorer l'identification du rôle et de l'impact de l'ESS dans les territoires fragilisés (QPV, territoires ruraux, ...), notamment au moyen de nouveaux indicateurs.





LES TEMPS FORTS 2020

Afin de valoriser ses travaux, l'ONESS intervient régulièrement dans des conférences, colloques et séminaires dans le cadre de sollicitations externes, de mise en place de partenariats ou à sa propre initiative pour valoriser ses productions. En 2020, l'équipe de l'Observatoire national est intervenue dans différents événements :

- 10/03 : Intervention lors du séminaire *ESS et transition écologique dans les quartiers de la politique de la ville* organisé à Saint-Etienne par LaboCité et la CRESS AURA
- 19/06 : Webinaire de présentation de l'étude Genre et bénévolat organisé avec le chercheur Lionel Prouteau
- 06/10 : Organisation par l'Observatoire d'un webinaire de présentation des principaux enseignements de la nouvelle édition de l'Atlas, ayant réuni 80 participants
- 05/11 : Intervention dans le cadre des Dialogues de la RECMA pour présenter l'article sur les logiques d'implantation territoriale réalisé avec Sciences Po Grenoble
- 18/11 : Intervention dans la première journée du colloque de l'ADDES autour des enjeux de la mesure et du périmètre de l'ESS
- Co-organisation avec l'ANCT, le CNFPT, le RTES et l'AVISE d'un cycle de flashweb sur « ESS et quartiers » à destination des professionnels de la politique de la ville (agents des collectivités et des services de l'Etat)
 - 26/11 : poids, rôle et initiatives de l'ESS dans les quartiers, ayant réuni 150 participants
 - 17/12 : écosystème de l'accompagnement et du financement de l'ESS dans les quartiers, ayant réuni 70 participants

CHIFFRES CLÉS 2020

6

**PUBLICATIONS DONT 1
ARTICLE DE RECHERCHE**

7

**INTERVENTIONS DANS
DES ÉVÈNEMENTS**

**1 note
technique sur
le périmètre de
l'ESS**

**4 groupes de
travail pour
l'animation du
réseau**



PERSPECTIVES 2021

- 1 Travailler sur le nouveau Système d'Information pour la liste des entreprises au regard des préconisations de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et dans un cadre partenarial élargi
- 2 Exploiter les données sur le compte satellite ESS pour analyser les modèles économiques des entreprises de l'ESS et identifier leurs besoins
- 3 Poursuivre l'étude de la conjoncture de l'emploi et l'analyse des impacts de la COVID-19 sur l'ESS



L'OBSERVATOIRE AU COEUR DE L'ANALYSE DE L'IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19

Face à la crise sanitaire, l'Observatoire a été fortement mobilisé sur l'analyse de son impact sur l'ESS. A l'été, un premier travail de recensement des différentes enquêtes flash produites par les réseaux a permis de présenter un premier regard sur la façon dont les entreprises de l'ESS ont été touchées par la crise et les mesures sanitaires. A cela s'est ajoutée la consolidation puis l'analyse des données conjoncturelles de l'ACOSS au premier semestre 2020 en vue de la réalisation d'une note détaillée sur la diversité des impacts de la COVID-19 sur les emplois et les établissements de l'ESS, publiée en 2021. Enfin, l'Observatoire a mis en avant dans l'Atlas commenté de l'ESS diverses initiatives portées par l'ESS pour répondre aux besoins de solidarité et d'accompagnement social engendrés par la crise et les mesures de confinement pour y faire face.

AXE 7 : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES



L'égalité femmes-hommes, parce qu'elle constitue un idéal de justice et d'émancipation, fait partie intrinsèquement des valeurs portées par les structures de l'économie sociale et solidaire. Néanmoins, et même si elle est l'économie la plus féminisée avec 68 % de femmes salariées, l'ESS n'échappe pas aux inégalités femmes-hommes présentes sur l'ensemble du marché du travail : ségrégation des métiers, inégalités salariales, plafond de verre, précarité de l'emploi des femmes.

ESS France, en lien avec les membres de la Commission égalité femmes-hommes du Conseil Supérieur de l'ESS, mène des actions pour promouvoir et rendre visible le sujet de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS et accompagne les réseaux et structures de l'ESS à monter en compétence sur le sujet.

RENFORCER LA DYNAMIQUE PARTENARIALE ET CONTRIBUER AUX TRAVAUX DE REPRÉSENTATION

Repositionner la mission égalité femmes-hommes au sein d'ESS France

La mission égalité femmes-hommes était animée depuis 2018 au sein du CNCRESS par un comité de pilotage composé de représentants institutionnels de l'égalité femmes-hommes, de l'Etat, des têtes de réseaux et grands comptes de l'ESS ainsi que de chercheuses expertes de la thématique. La reprise des activités du CNCRESS par ESS France à l'été 2020 a nécessité de retravailler le positionnement, la structuration et la feuille de route de la mission égalité femmes-hommes au sein d'ESS France pour 2021.

Contribuer aux travaux de la Commission égalité femmes-hommes du CSESS

ESS France a poursuivi le rôle de rapporteur de la Commission égalité femmes-hommes, participé aux travaux de rédaction du Rapport triennal sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS (2021-2023) et alimenté la commission en données genrées. ESS France a également concouru au travail de concertation dans le cadre du projet de loi en faveur de l'émancipation des femmes pour le CSESS.



VALORISER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Afin de faciliter la montée en compétence, l'appropriation des ressources existantes et la mise en réseau, diverses actions de valorisation du sujet de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS ont été menées en 2020 :

- Promotion d'une campagne digitale #égalitéESS à l'occasion du 8 mars 2020
- Audition en février par la Délégation aux droits des femmes du CESE sur les questions d'entrepreneuriat des femmes
- Membre du jury du programme Women'act de l'ONG Empow'her à destination des femmes entrepreneures sociales
- Tenue d'un stand ESS au Forum féministe de Paris organisé par la Mairie de Paris
- Rédaction d'un article sur les impacts de la crise du Covid-19 sur l'ESS et les valeurs du care pour l'ouvrage collectif écoféministe « Après la pluie »

CHIFFRES CLÉS 2020

66%
DES SALARIÉS DANS
L'ESS SONT DES FEMMES

15%
D'ÉCART DE SALAIRE
DANS L'ESS (ETP)



PRODUIRE ET PROMOUVOIR LES RESSOURCES EXISTANTES

En 2020, différentes actions ont été menées pour développer et promouvoir les ressources existantes sur le sujet de l'égalité femmes-hommes :

Produire des données de référence sur le sujet en lien avec l'Observatoire national de l'ESS :

- Positionner le sujet de l'égalité femmes-hommes comme thématiques transverses dans l'ensemble des chapitres de l'édition 2020 de *l'Atlas commenté de l'ESS* et du dossier Atlas de la revue *Juris Associations*.
- Production d'une étude sur le thème « *Genre et bénévolat* » en collaboration avec le chercheur Lionel Prouteau.
- Contribution au dossier « *L'inégalité ne connaît pas la crise* » de la revue *Juris Associations* (numéro 627 - novembre 2020)
- Participation au rapport du CESE « *Femmes et entrepreneuriat* » (février 2020)

Préfigurer le centre de ressources en ligne sur l'égalité femmes-hommes

Répondre aux sollicitations des Médias :

Tribune *Juris Associations*, *carenews*, Union sociale (Uniopss)

Participer au groupe de travail organisé par la secrétaire d'Etat Olivia Grégoire visant à structurer des propositions pour le 8 mars 2021 pour faire avancer l'égalité femmes-hommes dans l'ESS



LES FEMMES, AU CŒUR DU « CARE » ET DES SOLIDARITÉS PENDANT LA CRISE

Au sein de l'ESS, qu'elles soient bénévoles ou salariées, les femmes sont majoritairement présentes dans les métiers du care. Elles ont été largement mobilisées pendant la crise de la Covid-19 et ont contribué à souligner le rôle de ces métiers essentiels en direction de personnes malades, fragiles, isolées, jeunes ou moins jeunes. Les femmes représentent en effet 96% des salariés de l'aide à domicile, 88% des infirmiers, 90% des aides-soignants et 67% des postes d'employé de commerce dans le champ de l'ESS. L'action sociale concentre 41% des emplois de l'ESS et 78% de ces emplois sont féminins.

Elles ont, pour certaines d'entre elles, assumé une triple mobilisation au cours de la crise sanitaire : professionnelle en première ligne sur le terrain ou en télétravail, pour le suivi scolaire et les tâches domestiques et enfin pour la confection des masques pour la famille ou les proches. Des associations féministes se sont particulièrement mobilisées pour défendre les droits des femmes – accès à l'avortement, protection des femmes victimes de violence – dans un contexte de crise sanitaire et de confinement rendant l'accès aux soins difficile pour les femmes.



ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET ACTRICES

Pour contribuer au portage du sujet de l'égalité femmes-hommes dans les réseaux et entreprises de l'ESS et auprès des membres d'ESS France, plusieurs actions ont été menées :

- Des interventions de sensibilisation / formation auprès des structures de l'ESS : Avise sur la gouvernance et le guide des bonnes pratiques (9/01/2020) ; Unéo sur la mixité des métiers dans l'ESS (25/02/2020), Mut'elles (12/03/2020) ; Fondation Agir contre l'exclusion dans le cadre du webinaire de clôture du projet Sensenet (10/07/2020) ;

- Des interventions auprès des CRESS pour les appuyer dans leurs actions d'accompagnement (entrepreneuriat, DLA, etc.) ou pour sensibiliser leurs équipes et administrateurs et administratrices. De manière transversale, le sujet de l'égalité femmes-hommes a été intégré aux différents groupes de travail du réseau des CRESS (observatoire, guide des bonnes pratiques, comité scientifique de l'Atlas) pour favoriser la prise en compte transversale de ces enjeux ;
- L'accompagnement et la contribution au projet de Matrimoine de l'ESS porté par Scarlett Wilson Courvoisier.

AXE 8 : DÉVELOPPER ESS FRANCE ET LES CRESS

INTÉGRATION DES SALARIÉS ET REPRISE PARTIELLE DES ACTIFS DU CNCRESS

Par ordonnance du 13 août 2020, le Tribunal de Grande Instance de Bobigny a déclaré ESS France repreneur partiel des actifs du Conseil National des CRESS (CNCRESS). La loi ASAP du 7 décembre 2020 a reconnu les nouvelles fonctions d'ESS France comme structure chargée de l'animation et de la représentation à l'échelle nationale des CRESS. ESS France héberge désormais également l'Observatoire National de l'ESS, dans l'objectif de capter et consolider la donnée en son sein.

Dès le 10 juillet, par accord du liquidateur judiciaire 5 des 7 salariés d'ESS France ont été repris et intégrés à l'équipe nationale d'ESS France, passant ainsi de 3 à 8 salariés dont les fonctions portent sur les pôles suivants :

- Délégation générale,
- Gestion, vie associative,
- Affaires publiques nationales et animation de réseaux,
- Affaires publiques européennes et internationales,
- Observatoire national de l'ESS,
- Transition écologique,
- Développement économique.

La reprise partielle des actifs exclut une reprise du passif du CNCRESS qui a fait l'objet de la liquidation judiciaire.



LES PARTENAIRES D'ESS FRANCE

FONCTIONNEMENT ET PARTICIPATION AUX PROJETS : LE SECRÉTARIAT D'ETAT À L'ECONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

MOIS DE L'ESS

▼
Mutualistes
 Harmonie
 Mutuelle, MGEN,
 Chorum

▼
Banques coopératives
 Crédit Coopératif,
 Banque populaire

▼
coopérative
 Groupe Up

▼
 ADEME
 Banque des territoires

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ESS

▼
 Caisse
 d'épargne

▼
 Chorum

▼
 ANCT

▼
 Banque des
 territoires

TRANSITION ECOLOGIQUE

▼
 ADEME

▼
 ANCT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

▼
 Banque des
 territoires



RENFORCER LE FINANCEMENT DES CRESS : PROJET DELTA

Présentation du programme

Dans un contexte mouvant caractérisé par une crise sanitaire sans précédent, le dynamisme des entreprises de l'ESS s'est particulièrement manifesté dans la solution face aux menaces, tout comme dans la création de richesses à haute valeur ajoutée sociale et environnementale.

Ces entreprises, qui sont vectrices de construction d'avenir et de renouvellement des normes de l'économie, nécessitent pour leur développement, une compréhension et une prise en compte plus importante de leurs spécificités. Cette économie des régions est aujourd'hui accompagnée de façon inégale selon les territoires ; et de façon moins importante relativement à l'économie classique.

Les CRESS, de par leurs missions, leur positionnement stratégique et opérationnel, doivent porter dans l'ensemble des régions un programme institué et plus agile d'accueil, d'information et d'orientation des entreprises de l'ESS. En lien avec les acteurs et dispositifs d'accompagnement, la finalité est de garantir une réponse adaptée aux besoins des porteurs de projet et des entreprises de l'ESS prenant en compte la réalité et l'ADN territorial, notamment dans les Outre-mer. En trois ans, ce programme se donne l'ambition de toucher 20 000 nouveaux porteurs de projets et entreprises de l'ESS.

Etat des lieux

Ce programme a été présenté à la Secrétaire d'Etat Madame Olivia Grégoire fin 2020, car cela nécessiterait pour sa mise en oeuvre un investissement conséquent de la part des CRESS, dans le cadre du financement de leur mission légale d'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises.

Ce document, qui émane d'un travail consensuel au sein des CRESS a été permis grâce au concours de l'ensemble des membres d'ESS France et a fait l'objet de nombreuses discussions dans les instances de gouvernance. Il augure un travail de long terme pour repenser l'articulation de la chaîne de l'accompagnement à l'échelle nationale et territoriale.



contact@ess-france.org
www.ess-france.org

L'ESS EN FRANCE



222 331
établissements
employeurs



2,4
millions
de salarié.e.s



62,9
milliards d'euros
de masse salariale
brute annuelle

AMBITION



20 000
nouveaux porteurs
de projets ESS

DELTA

Programme d'accueil, d'information et d'orientation des entreprises et porteurs de projet de l'ESS dans chaque Région

L'Économie Sociale et Solidaire, cette forme d'économie intime à la France et son histoire, représente aujourd'hui 10,3 % des établissements employeurs et 14 % des salarié.e.s, soit 11 % de la masse salariale brute annuelle (secteur privé hexagone et outre-mer). Elle a fait montre ces dernières années d'une capacité de résilience et d'une force significative dans les réponses apportées sur les sujets aussi divers que la cohésion sociale, la finance solidaire, la santé ou encore la transition écologique.

Dans un contexte mouvant caractérisé par une crise sanitaire sans précédent, le dynamisme des entreprises de l'ESS s'est particulièrement manifesté dans la solution face aux menaces, tout comme dans la création de richesses à haute valeur ajoutée sociale et environnementale.

Ces entreprises, qui sont vecteur de construction d'avenir et de renouvellement des normes de l'économie, nécessitent pour leur développement, une compréhension et une prise en compte plus importante de leurs spécificités. Cette économie des régions est aujourd'hui accompagnée de façon inégale selon les territoires ; et de façon moins importante relativement à l'économie classique.

Les CRESS, de par leurs missions, leur positionnement stratégique et opérationnel, doivent porter dans l'ensemble des régions un programme institué et plus agile d'accueil, d'information et d'orientation des entreprises de l'ESS. En lien avec les acteurs et dispositifs d'accompagnement, la finalité est de garantir une réponse adaptée aux besoins des porteurs de projet et des entreprises de l'ESS prenant en compte la réalité et l'ADN territorial, notamment dans les Outre-mer. En trois ans, ce programme se donne l'ambition de toucher 20 000 nouveaux porteurs de projets et entreprises de l'ESS.



PERSPECTIVES 2021

- 1 Poursuivre le travail sur le programme DELTA, et valoriser les actions des CRESS et de leurs membres en faveur de l'accompagnement des entreprises de l'ESS
- 2 Restructurer nos partenariats et mettre en place un club des partenaires
- 3 Aller chercher de nouveaux partenariats notamment sur le projet de République de l'ESS, sur le plaidoyer et la communication d'ESS France



ESS France

34 bis rue Vignon
75009 Paris

contact@ess-france.org

www.ess-france.org



Soutenu par

